



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*) DU BUREAU DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES DU 4 SEPTEMBRE 2019

Le Bureau Syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 4 septembre 2019 à la Ferme d'Icart sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

Le Bureau a poursuivi ses échanges sur l'organisation de la révision de la Charte du PNR. Il s'est notamment attaché à dégager les différentes hypothèses de travail concernant le périmètre du PNR et ses éventuelles évolutions possibles. Le Bureau a décidé de l'organisation d'une prochaine réunion du Comité syndical qui sera notamment consacrée à ce sujet. La réunion aura lieu le mercredi 3 octobre à 17h30 à La Bastide de Sérrou. Outre les élus délégués au Syndicat mixte, les maires de toutes les communes du Parc seront également invités à cette importante réunion.

Le Bureau s'est consacré à l'examen et à la validation de nombreux dossiers et projets portant sur les sujets de l'agriculture durable et de l'alimentation :

- La signature du plaidoyer « les Parcs naturels régionaux, territoires d'alimentation locale et durable », présenté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et signé par l'ensemble des 53 Parcs naturels régionaux. Le plaidoyer est accessible sur le site internet du PNR ou sur simple demande.
- La mise en place d'un groupement entre la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, le CIVAM Bio de l'Ariège, le Syndicat mixte de Bassin Versant de l'Arize et le PNR pour conduire une démarche expérimentale « Paiements pour Services Environnementaux » dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette action permettra aux agriculteurs volontaires des communes du Bassin Versant de l'Arize de bénéficier d'un appui conseil en vue de profiter de financements valorisant leur démarche d'agriculture durable et de transition agricole.
- La mise en place d'un projet européen commun avec les Parcs naturels régionaux de l'Aubrac et du Haut-Languedoc et les organismes agricoles pour favoriser l'adaptation des filières agricoles aux changements climatiques et à leurs conséquences.

Le Bureau a également décidé de répondre favorablement à la proposition de collaboration présentée par le Comité Régional du Tourisme Occitanie pour favoriser le positionnement des Parcs naturels d'Occitanie dans la stratégie et les actions de promotion touristique à l'échelle régionale.

Le Bureau a décidé d'accompagner la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix Varilhes dans ses projets de valorisation de bois local dans ses constructions et aménagements : future maison de la jeunesse à Foix. Le Syndicat mixte du PNR bénéficie d'une expérience avérée dans ces sujets, au travers d'appuis à des chantiers précédents : bar-échope-restaurant l'Estanquet à Pailhès, Village de vacances de La Bastide de Sérrou...

Le Bureau syndical a également validé des conventions de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège (ALEDA) pour des animations sur la transition énergétique en direction des habitants sur le PNR, et avec l'opérateur de services REVEO pour l'utilisation de véhicules électriques sur l'ensemble du réseau régional.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

() Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors d'une prochaine réunion de Comité syndical.*

